

# Bulletin municipal

N° 43 Septembre 2020

## SOMMAIRE

p.2 :

- Travaux sur le réseau d'assainissement rue André Brulé
- Association Familles Rurales (nouvelle accueillante)

p.3 :

- Déchets verts
- Association d'Animation Communale
- Infos

p. 4-5 :

- Le budget de la commune

p.6 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- Ateliers "mémoire" et ateliers "bien vieillir et bien conduire"
- Bibliothèque

p.7 :

- Les commémorations officielles en période confinée

p. 8 :

- Vie scolaire
- Les commissions du conseil municipal
- Concert du 12 décembre 2020 (Festival en voix)

## ÉDITO

Chères Flaviennes, chers Flaviens,

Le 15 mars dernier, le conseil municipal a été renouvelé et la liste « Bien vivre à Flavy », que j'avais l'honneur de conduire a été élue en majorité. Je tiens à vous remercier à nouveau de la confiance que vous nous avez témoignée. Nous nous ferons un devoir d'assumer au mieux les responsabilités que vous nous avez confiées.

Comme vous le savez, l'installation du nouveau conseil a été retardée par la crise sanitaire : le mandat de l'ancien conseil a été prorogé jusqu'au milieu du mois de mai, mais les relations entre l'ancienne et la nouvelle équipe ont été tout à fait cordiales et n'ont pas perturbé outre mesure le fonctionnement de la vie municipale.

Par contre, la situation liée au confinement a nécessité une mobilisation de toutes les énergies et je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les acteurs qui ont permis le meilleur fonctionnement possible des institutions et des services.

Le personnel administratif et le personnel technique ont fait preuve d'une grande disponibilité. (suite p. 2)

## INFORMATION

Le **city-stade** sera fermé pendant toute la durée de la fête communale.

Les bureaux de la  
mairie se sont adaptés  
au coronavirus



## ÉDITO (SUITE)

Le corps enseignant a parfaitement assumé ses responsabilités et a permis aux enfants de conserver le contact avec l'école, indispensable à leur épanouissement.

Je tiens également à remercier l'ensemble du corps médical, le personnel des EHPAD, les auxiliaires de vie, les pompiers les forces de l'ordre et les responsables de la vie économique pour leur investissement et leur dévouement dans la situation difficile que nous subissons.

Nous tenons à ce que les Flaviennes et les Flaviens bénéficient d'une information de qualité quant à l'actualité de notre commune. C'est pourquoi, en plus des moyens traditionnels, nous développons divers médias modernes : le site Internet de la commune, Flavy infos, Facebook.

L'activité de la municipalité fonctionne à plein comme en témoignent les travaux qui se déroulent dans la commune et qui sont évoqués dans ce bulletin.

Même si la vie de la commune a repris son cours de façon presque normale, la vigilance reste, bien sûr, de mise. Je vous incite donc à respecter au mieux les recommandations sanitaires afin de préserver la santé de tous...

Je vous assure de notre dévouement et vous adresse mes sentiments les plus cordiaux,

Le maire, Patrick Julien

## TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

### RUE ANDRÉ BRULÉ

Les travaux de remise en état du réseau d'assainissement ont débuté le 31 août dernier. Ces travaux, indispensables pour pallier la vétusté du réseau existant, sont effectués le long de la rue André Brulé (D937) sur un tronçon qui part du carrefour de la rue des Juifs jusqu'au carrefour du Maréchal Leclerc au niveau du point de relevage. La circulation des véhicules est de ce fait règlementée par la mise en place d'une circulation alternée et une signalisation par feux spécifiques. Le stationnement est interdit sur toute la longueur du chantier, une déviation vers Jussy est mise en place via le carrefour de Faillouël par la D8.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise TPA et la maîtrise d'ouvrage est assurée par la com d'agglomération de Saint-Quentin.

La durée des travaux est prévue pour environ 8 semaines.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous savons néanmoins pouvoir compter sur votre compréhension.



## ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE FLAVY-LE-MARTEL

### STRUCTURE D'ACCUEIL DEPUIS 1960

Le relais-familles de l'association s'est développé en 2002 avec une ouverture régulière au public grâce à la création d'un poste d'accueillante ayant pour mission de :

- favoriser l'accueil et l'information de proximité des familles rurales,
- répondre aux préoccupations de la vie quotidienne des familles,
- apporter une aide dans les démarches administratives, dans l'usage des outils informatiques.

Depuis le 1er septembre 2020, c'est Madame Laurie Lacoste qui occupe ce poste.

Elle reçoit, dans les locaux de l'association,

du lundi au jeudi

de 10 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30.

## DÉCHETS VERTS

Une **benne** spéciale branchages, feuillages et débris de jardin sera mise à votre disposition, au stade municipal,  
de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30  
les jeudis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre.

Pas de troncs ni de grosses branches ni de sacs plastiques !

La **déchetterie mobile** stationnera sur le parking de la salle polyvalente,  
de 11 h à 15 h,  
les lundis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

Le port du masque est fortement recommandé.

À partir du mardi 6 octobre, les agents communaux procéderont à un **ramassage** spécial branchages, feuillages et débris de jardin, à partir de 8 h. Les déchets ne devront pas être sortis avant le lundi.

Le dépôt des troncs d'arbres et des grosses branches est interdit.

Les branches moyennes et petites devront être liées pour faciliter leur manipulation.

Les feuilles et brindilles ne devront pas être déposées en vrac, mais rassemblées dans des sacs-poubelle ordinaires ou des cartons. Les débris se trouvant dans des sacs de tri sélectif ne seront pas ramassés.

Le garde champêtre veillera au bon respect du règlement et les agents communaux ne ramasseront que les déchets verts conformes.

**Rappel** : La taille des arbres ou arbustes : pour permettre une circulation libre sur les trottoirs, les arbustes ou arbres qui débordent sur la voirie doivent être taillés à la limite de la propriété.

## ASSOCIATION D'ANIMATION COMMUNALE

L'assemblée générale de l'Association d'Animation Communale qui n'avait pu se tenir à la date habituelle en raison des circonstances sanitaires s'est déroulée le 7 septembre 2020 dans la salle des mariages de la mairie en présence du maire Patrick JULIEN et d'une nombreuse assistance.

Le président Franck GARY ayant annoncé son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat après douze ans de responsabilités, il a été procédé au renouvellement du bureau :

Celui-ci a été constitué à l'unanimité de la manière suivante :

Président : Monsieur Miguel BOLLENGIER

Vice-présidente : Madame Laëtitia OUDELET

Secrétaire : Madame Nelly LEFÈVRE

Trésorier : Monsieur Jean-François FAUQUEMBERGUE

L'association compte plus d'une vingtaine de membres.

Les activités de l'association sont bien sûr actuellement réduites. Cependant, le club de scrabble a fait sa rentrée : toutes les personnes intéressées peuvent venir s'y distraire le mercredi à partir de 16 heures dans la salle polyvalente du rez-de-chaussée.

De plus, l'association envisage la création d'un club destiné aux seniors dès que les conditions sanitaires permettront une reprise des activités conviviales et touristiques dans les meilleures conditions.

Enfin, pour la troisième année consécutive, un concert dans le cadre du festival « En voix » du Théâtre impérial de Compiègne devrait avoir lieu en décembre sur le thème : « Gershwin et negro spirituals ».

L'association est ouverte à tous, venez la rejoindre : les bénévoles y seront accueillis chaleureusement...



## INFOS

**Pompiers : Recherche volontaires âgés de 16 ans à 55 ans. S'adresser au Centre de Secours de FLAVY-LE-MARTEL, le samedi matin.**

**Déchetterie de CLASTRES : Le Lundi 16 novembre 2020, possibilité de déposer des déchets d'AMIANTE**

## LE BUDGET COMMUNAL

Le budget comporte 2 sections (Fonctionnement et Investissement) obligatoirement équilibrées en recettes et dépenses.

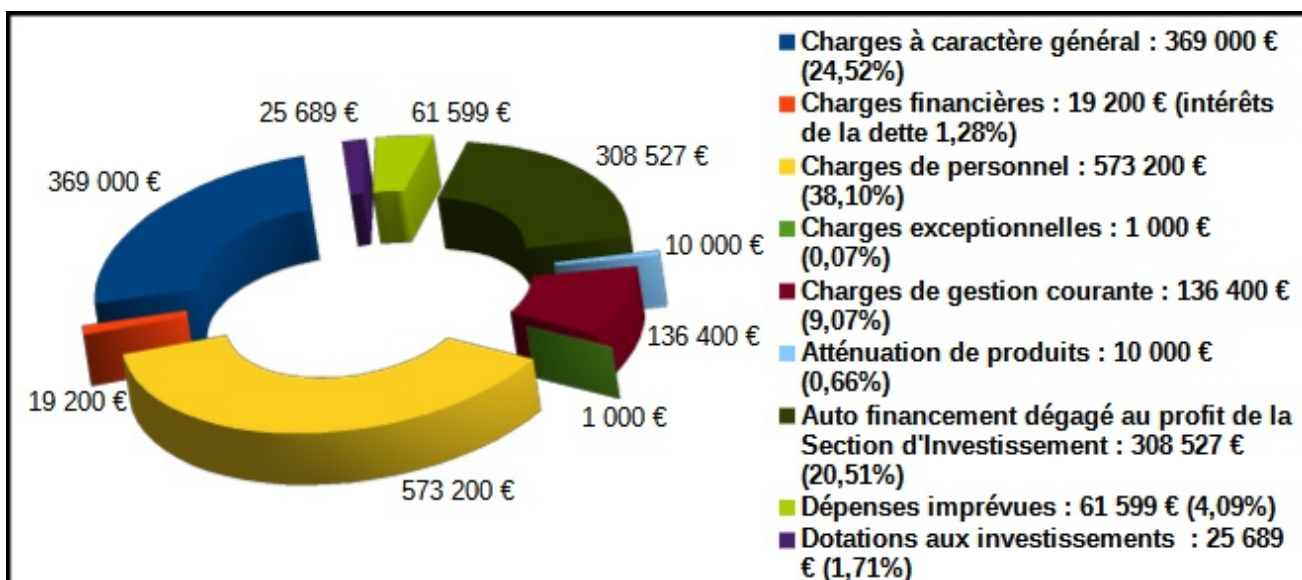
*La section de fonctionnement comprend :*

- en dépenses, les charges annuelles et permanentes d'intérêt local pour la collectivité : dépenses de personnel et frais de fonctionnement courants, charges financières liées au service de la dette, etc.

- en recette, les produits annuels réguliers de la collectivité, tels que le produit des impositions locales et les dotations versées par l'État, les revenus des immeubles, etc.

*Budget primitif 2020 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL*

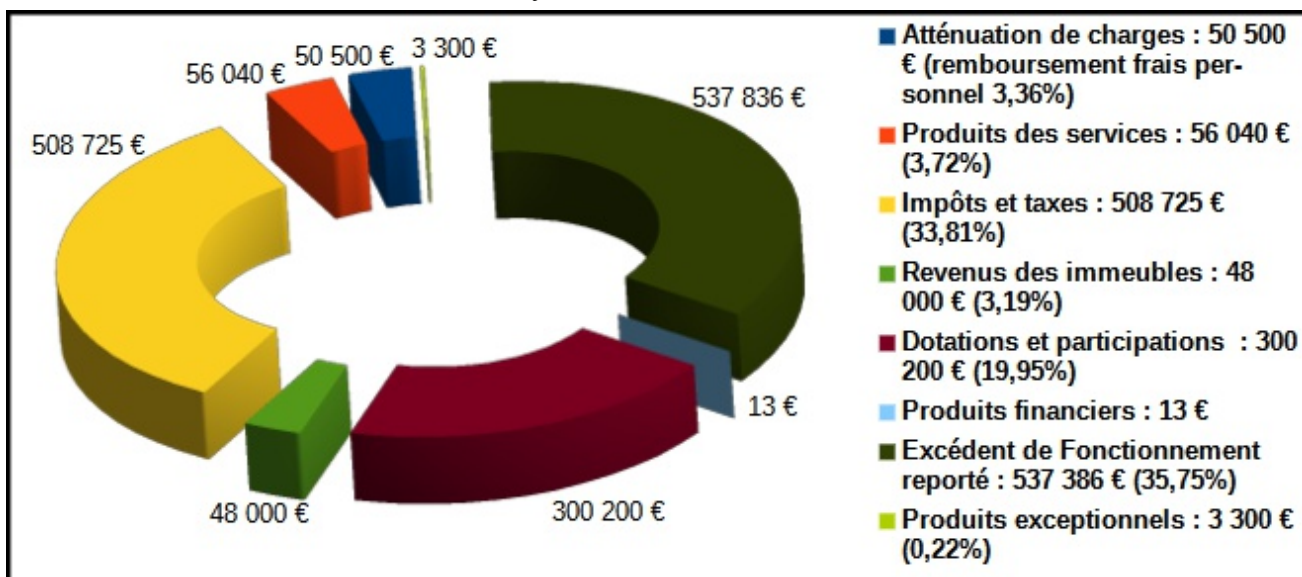
*Section de fonctionnement - Dépenses*



Total des dépenses réelles de fonctionnement : 1 504 615 €

*Budget primitif 2020 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL*

*Section de fonctionnement – Recettes*



Total des recettes réelles de fonctionnement : 1 504 615 €

La section d'investissement concerne essentiellement des opérations non renouvelables à l'identique chaque année.

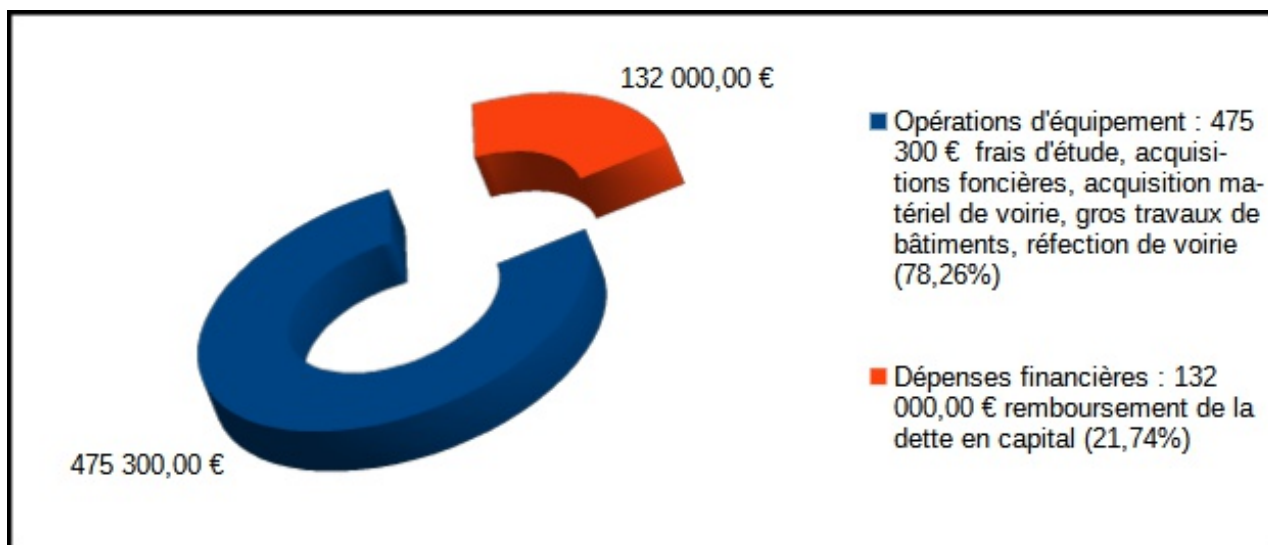
Elle comprend :

- en dépenses, les dépenses d'équipement ainsi que des dépenses financières, liées en particulier au remboursement de l'annuité en capital des emprunts contractés ;

- en recettes, des recettes temporaires ou ponctuelles, telles que le produit des emprunts ou des taxes ou subventions d'équipement perçues.

### Budget primitif 2020 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

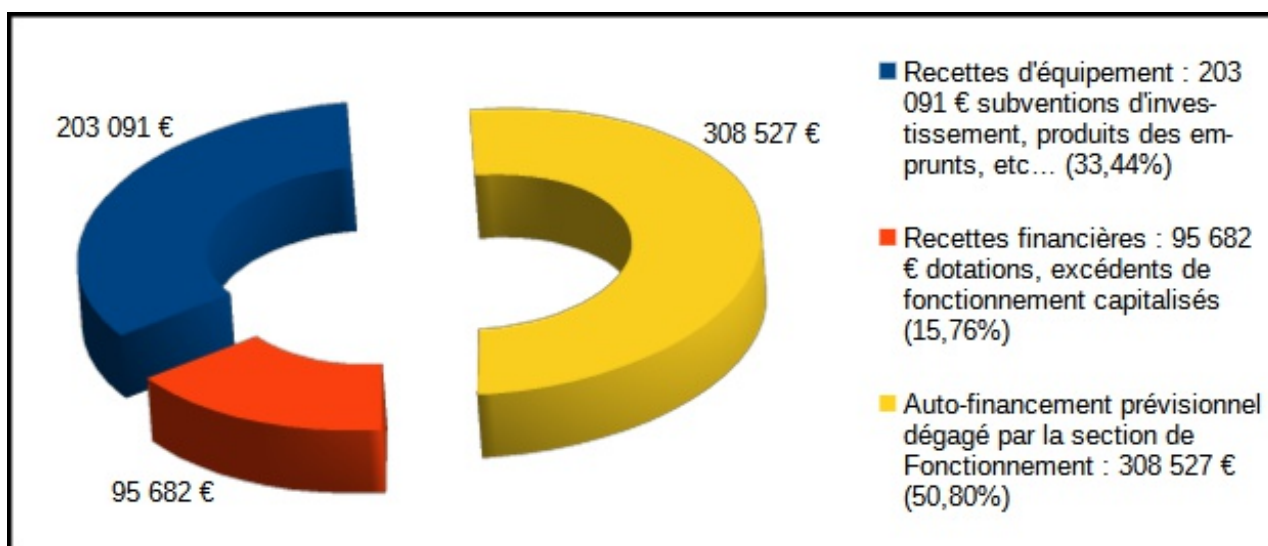
#### Section d'investissement – Dépenses



Total des dépenses réelles d'investissement : 607 300 €

### Budget primitif 2020 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

#### Section d'investissement – Recettes



Total des recettes réelles d'investissement : 607 300 €

## NOS JOIES ET

## NOS PEINES

### Naissances

5 juin 2020 : Thalia YOUSFI

### Mariages

1<sup>er</sup> août 2020 : Florent DEMAN  
et Sabrina LECOMTE

### Décès

11 février 2020 : Mireille DOUEZ  
12 février 2020 : Lucette GERNEZ  
27 février 2020 : Marie-Lise PATE  
8 mars 2020 : Marie-Louise GONTIER  
9 mars 2020 : Jacques POIRAUD

11 mars 2020 : Raymond DUFOUR

25 mars 2020 : Albert BELOT

1<sup>er</sup> avril 2020 : Marie-Thérèse VERRIER

3 avril 2020 : Jacques CAZE

16 avril 2020 : Serge VERLIN

18 avril 2020 : Carmen RIBEAU

21 avril 2020 : Christiane VALENZISI

16 mai 2020 : Alain GOULARD

24 mai 2020 : Marcelle GORIE

6 juillet 2020 : Yolande CHENEAU

18 juillet 2020 : Pierre FLOURY

29 juillet 2020 : Claudette POLET

18 août 2020 : Monique DAUTREMAI-  
VERRIER

1<sup>er</sup> septembre 2020 : Emile LEDUCE

## PERMANENCES

### MAIRE – ADJOINTS

(DE 9 H 30 À 11 H 00)

26 – 27 septembre : M. LEFÈVRE Régis

3 – 4 octobre : Mme GRAS Delphine

10 – 11 octobre : M. ABRAHAM Hervé

17 – 18 octobre : Mme DUBOIS Christine

24 – 25 octobre : M. JULIEN Patrick

31 octobre – 1<sup>er</sup> novembre : M. BAS Jean-  
Pierre

7 – 8 novembre : M. LEFÈVRE Régis

14 – 15 novembre : Mme GRAS Delphine

21 – 22 novembre : M. ABRAHAM Hervé

28 – 29 novembre : Mme DUBOIS Christine

5 – 6 décembre : M. JULIEN Patrick

12 – 13 décembre : M. BAS Jean-Pierre

19 – 20 décembre : M. LEFÈVRE Régis

26 – 27 décembre : Mme DUBOIS Christine

## ATELIERS « MÉMOIRE »

Les prochaines séances auront lieu les

1<sup>er</sup>, 15, 22 octobre 2020

5, 12, 26 novembre 2020

3, 10 décembre 2020

7, 14, 28 janvier 2021

4, 11 février 2021

## ATELIERS « BIEN VIEILLIR ET BIEN CONDUIRE »

Les prochaines séances auront lieu les

8 octobre 2020

19 novembre 2020

17 décembre 2020

21 janvier 2021

18 février 2021

25 février 2021

Toutes les séances ont lieu à la mairie,  
salle des mariages.

## BIBLIOTHÈQUE

Amis lectrices et lecteurs, pendant ces temps mouvementés liés, comme nous le savons, au coronavirus, la lecture favorise une évasion de tous les instants. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis de 10 h à 12 h avec un choix de livres pour tous (enfants, adolescents et adultes).

Régulièrement, nous achetons des livres pour suivre l'actualité éditoriale. À bientôt pour de nouvelles découvertes.

## LES COMMÉMORATIONS OFFICIELLES EN PÉRIODE CONFINÉE

Même dans la période difficile que nous avons traversée depuis le printemps, la municipalité de Flavy-le-Martel a tenu à célébrer dignement les cérémonies officielles.

Danielle Lanco a présidé la commémoration du 8 mai 1945. dont l'assistance a été limitée à quelques personnes selon les instructions ministérielles : Patrick Julien, adjoint et futur maire, Alain Mouflier et Jean-Claude Morelato représentant l'association d'Anciens-Combattants UNC et René-Jean Bardon, chef du corps des sapeurs-pompiers de la commune.

Cette sobriété n'a pas entaché la solennité de ce moment important pour notre territoire meurtri par les conflits du vingtième siècle.



Le 18 juin, c'est Patrick Julien, le maire nouvellement installé, qui a procédé à la célébration du quatre-vingtième anniversaire de l'appel à la résistance du général de Gaulle.

Le 14 juillet, il a présidé la cérémonie rappelant la prise de la Bastille et le début de la Révolution française.

Flavy-le-Martel conserve encore aujourd'hui bien présent le souvenir douloureux de son histoire et la mémoire de ses acteurs dans l'appellation d'un nombre important de ses rues :

En mai 1945, le Conseil décide qu'« *en souvenir de la victoire des Alliés et de la part active que la France a pu reprendre grâce à son grand Chef, le Général de Gaulle, de dénommer la place de la mairie* » **Place du Général de Gaulle** ».

De plus, le conseil municipal décide « *en l'honneur des trois grands chefs alliés de la guerre 1939-1945, de dénommer respectivement* la rue du Marché, **Rue Roosevelt** ; le chemin rural dit de Flavy à Annois, **Rue Churchill** ; la rue Marteville, **Rue Staline**... » (en 1990, la rue Staline est redevenue Rue de la Gare.)

Le conseil municipal entre le 11 février 1945 et le 14 août 1945 décide de donner à plusieurs de ses rues les noms des résistants flaviens morts au combat ou en déportation au cours de la guerre :

La « Rue du Bois » devient « **Rue Maurice Moreau** » et la « Rue Neuve » devient « **Rue Eugène Boucher** » ; la « Grand'Rue » devient « **Rue André Brulé** » ; l'« Ancien chemin de La Fère » devient « **Rue Gaston Millet** » ; La « Rue du Marais » devient « **Rue Paul Caille** »

Enfin, en 1954, pour commémorer l'évasion de Leclerc, le Conseil municipal décide que l'endroit où il était passé le 4 juin 1940 (entrée de Flavy, côté Jussy) porterait désormais le nom de « Carrefour Leclerc ».



### La chorale **Ars Canendi**



Association musicale et de chant choral, affiliée Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne

Présidée par Michèle Télatyński, dirigée par Annie Gronnier, sa cheffe de chœur et accompagnée au piano par Thierry Gronnier, Est fière de ses 50 choristes. Cependant, face aux conséquences de la Covid-19, notamment sur le monde de la Culture, elle a décidé de rester provisoirement en veille sur sa rentrée et de faire le point à l'issue de la première période scolaire.

Dès sa reprise, soyez nombreuses et nombreux à rejoindre, dans la bonne humeur, la chorale Ars Canendi qui recrute de nouveaux choristes.

Tous renseignements sur la reprise des répétitions pourront être donnés :

- soit par la présidente au : 03.23.52.53.84

- ou sur la page Facebook : [Chorale ARS Canendi](#)

## VIE SCOLAIRE

À la rentrée de septembre 2020, nous comptons 201 élèves répartis entre l'école du Centre et l'école Joseph PARADIS.

Tout s'est bien passé... pas trop de larmes...

Un nouveau directeur dirige le groupe scolaire composé de 8 classes : M. LEPINE Franck.

Fort de son succès (environ 90 enfants) , le service de cantine a dû être réorganisé en raison du contexte sanitaire actuel : il se déroule désormais en deux services.

Les enfants de l'école du Centre prennent leur repas entre 11 h 50 et 12 h 45, correspondant au 1er service puis selon la météo vont jouer dehors ou dans la Salle polyvalente.

Les enfants de l'école Joseph PARADIS, quant à eux, descendent en bus, patientent en jouant et prennent leur repas entre 12 h 45 et 13 h 30, correspondant au 2e service.

Ils sont encadrés par 6 agents communaux et une adjointe d'animation, qui veillent scrupuleusement au respect des règles sanitaires.

## LES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission n° 1 : **Finances – Marchés à procédure adaptée**

Vice-président de la commission : Hervé ABRAHAM (1er adjoint)

Commission n° 2 : **Voirie**

Vice-président de la commission : Régis LEFÈVRE (3e adjoint)

Commission n° 3 : **Vie scolaire – Animation – Jeunesse – Sport**

Vice-président de la commission : Delphine GRAS (4e adjointe)

Commission n° 4 : **Cimetière**

Président de la commission : Patrick JULIEN (maire)

Commission n° 5 : **Bâtiments**

Vice-président de la commission : Jean-Pierre BAS (5e adjoint)

Commission n° 6 : **Habitat – Environnement – Embellissement**

Vice-président de la commission : Delphine GRAS (4e adjointe)

Commission n° 7 : **Commerce – Artisanat – Associations**

Vice-président de la commission : Christine Dubois (2e adjointe)

Commission n° 8 : **Communications – Informations**

Vice-président de la commission : Michel DECLERCK (conseiller)

Les autres conseillers municipaux non nommés ci-dessus sont : Laëtitia OUDELET, Séverine MESSENCE-VIOT, Denis TRICOTEAUX, Céline HOUDARD, Miguel BOLLENGIER, Armelle LABOURO-RAUH, Caroline LEMARCHAND, Jean-Marie ROBINET, Éric VAN ISACKER, Marie-Claude PATTÉ, Joël LOBBÉ, Stéphanie GRÉHAN.

**Festival  
En  
VOIX!**

ART LYRIQUE | CHANT CHORAL  
HAUTS-DE-FRANCE

## CONCERT

samedi 12 décembre À 20h30 église de FLAVY-LE-MARTEL

durée : 1h - tarif : 6 €

### GEORGES GERSWHIN ET NEGRO SPIRITUALS

Avec

Natacha Figaro, soprano

Christian Rodrigue MOUNGOUNGOU, baryton

Pascal Reverchon, piano



Les deux artistes, issus du célèbre chœur de l'Opéra de Paris, avec leur pianiste nous proposent un concert imaginé comme une alternance d'extraits de l'opéra Porgy and Bess de Gerswhin et de Negro Spirituals.

Ils nous entraînent dans cette promenade spirituelle alliant l'affirmation de la foi et aussi l'expression de l'angoisse. Les chanteurs interpréteront entre autres le célèbre duo d'amour entre Porgy et Bess. Un concert à fortes émotions !